

CIAS AIRVAUDAIS-VAL DU THOUE

33 Place des promenades 79600 AIRVAULT - Tél : 05.49.63.60.75

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 09/02/2023

L'an deux mille vingt-trois le neuf du mois de février à 19 heures, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, convoqué par Mme DAMBRINE Frédérique, Vice-Présidente déléguée par M. Olivier FOUILLET, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du CCAS à Airvault.

13 présents : Brigitte BAUDON, Nadia CADET, Gérard CHABAUTY, Maryse CHARRIER, Frédérique DAMBRINE, Véronique DIGUET, Olivier FOUILLET, Gérard GIRET, Cécile GLORIAU, Sylvie JOZEAU, Jean-Claude LAURANTIN, Hélène MARSAULT, Nadine VIVIER.

2 pouvoir :

Françoise BRAUD a donné pouvoir à Sylvie JOZEAU

Daniel ROBERT a donné pouvoir à Gérard CHABAUTY

Excusés : Lucienne AUBRY, Maryse BARIGAULT, Pierrette MILLIASSEAU, Anné-Marie POUPIN, Micheline REAU, Françoise RICHARD.

Secrétaire de séance : Anne Allier

TARIFS 2023

Délibération n° D 2023-002

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'Administration fixe ainsi qu'il suit les tarifs du CIAS à compter du 1^{er} mars 2023 :

niveau de dépendance au GIR	Proposition tarifs à compter du 1er mars 2023	
	du lundi au samedi	dimanche et jours fériés
6 et mutuelles	29,0 €	35,5 €
5	29,5 €	36,0 €
4	30,0 €	36,5 €
3	30,5 €	37,0 €
2	31,0 €	37,5 €
1	31,5 €	38,0 €
frais kilométriques facturés aux bénéficiaires pour 1 km		0,66 €

Les aides financières des organismes participant à la prise en charge de l'aide à domicile seront déduites lors de la facturation.

AR-Préfecture
Pour extrait conforme,
079-200055671-20230210-4-DE
Airvault le 10 février 2023
Acte certifié exécutoire

Réception par la Préfète : 10-02-2023
Publication le : 10-02-2023

La Vice-Présidente,
Frédérique DRAMBRINE

